

VEA 2026

Le vol d'entraînement annuel est obligatoire pour tous les pilotes brevetés de l'aéroclub. Il devra être réalisé pendant l'année 2026, en évitant la fin de l'année à cause des aléas météo.

Les pilotes du C182 doivent effectuer le VEA sur C182

Le vol doit contenir une partie navigation pour donner lieu à un briefing complet. (LFDU, LFDI, LFDC ou autre...)

Vous pouvez vous aider de la fiche pratique « Préparation du vol » sur le site internet du CAPAM dans l'onglet Formations.

ITEM	EXERCICE	
Briefing avant vol	Vérification que les validités sont à jour sur OpenFlyers Dossier de vol complet VAC, Météo, NOTAM, masse et centrage, Performances	La préparation d'un vol est la clé de son succès
Briefing / Révision	Rappels traitement d'une panne Stabilisation en finale Remise de gaz à l'arrondi REX FFA	Rappels de quelques fondamentaux
Vol	Virages à grande inclinaison Sortie de virage engagé Vol lent Approche du décrochage en virage Stabilisation en finale Remise de gaz à l'arrondi PTE Intégration dans le trafic à Mérignac	
Lors du débriefing, rédaction d'un évènement mécanique fictif (ou réel)		

Le VEA n'est pas le vol de maintien des compétences pour la prorogation d'une SEP.

Le programme du vol de maintien des compétences doit être le fruit d'un dialogue entre l'instructeur et le pilote concernant les exercices à renforcer. Le VEA peut être utilisé néanmoins comme base en y ajoutant le supplément d'exercices souhaités.